



Accident lieu de loisir, suite anniversaire, préjudice morale

Par **fantoomaas**, le **15/07/2012** à **11:25**

Bonjour, rnrvendredi 13 juillet soir, lors d'un anniversaire, nous avons été faire un bowling à 21h, rnune barre de fer (situé pres de la porte de sortie de secours, la barre était juste posé contre le mur) est tombé sur le pied de ma mamanrnqui a provoqué un forte hématome, hospitalisé jusque 1h30 du matin et l'annulation d'une fete familiale.rnrnle constat, la sécurité n'a pas été respecté, la réactivité a revoir (jai demandé à une serveur d'intervenir, elle me dit je suis entrain de passer une commande de bière, l'agent de sécurité arrivé après, a choisit de ranger les deux barres de fer plutot que t'appeler les pompiers et ensuite la communication avec le bowling au retour de l'hopital savère tres léger et pas professionnelle (l'activité commerciale prenant le pas). rnqnquel est le recours sur ce litige et le préjudice morale (annulation d'une réunion de famille, et non sécurité du centre)rnrmerci de votre aide